



Le procès du meurtre d'Ibrahim Ali au jour le jour

21 février 1995. Marseille. Quartiers nord. Un jeune musicien d'origine comorienne est assassiné d'une balle dans le dos par des colleurs d'affiches du FN. Du 6 juin au 20 juin 1998, après trois ans d'enquête, Robert Lagier, Mario d'Ambrosio et Pierre Giglio, comparaissent devant la cour d'Assises d'Aix-en-Provence. Chronique non exhaustive des moments forts d'un procès de la haine ordinaire...

MARDI 9 JUIN

Début d'après-midi, la salle d'audience s'emplit lentement. Familles, parties civiles, presse et public prennent place. Le Président du tribunal, Fayolle, présente le déroulement du procès avec une rigueur et une clarté dont il ne se départira pas. Durant l'interrogatoire liminaire Lagier, l'auteur des coups de feu, défend la thèse de l'accident. Un accident dont il ne serait même pas responsable puisqu'il avait "peur". Lui, l'homme armé, il s'est même senti agressé : *"L'agression dont nous avons été victime a été à l'origine du drame. J'avais peur. La crosse du pistolet me glissait dans la main. La troisième balle les a définitivement mis en fuite, sinon je serais resté en contact avec ses enragés"*. Enragés ? *"Je les ai vu courir, venant d'une voiture suspecte, pousser des cris, entendu des bruits sur la carrosserie explique-t-il. "Pendant qu'on n'embêtait personne, cette voiture est venue tourner. Je n'ai tiré que trois balles, alors que j'aurais bien pu, si on me prêtait des intentions d'homicide, en tirer six."* Un passionné du tir, Lagier. A son stand de tir, il tire autant de balles qu'un champion olympique. Mais faudrait pas croire que c'est par plaisir. *"Je trouve lamentable d'avoir besoin d'une arme pour coller"* déclare d'Ambrosio. Mais faut comprendre : *"Ma vie est en danger"*. Et Giglio d'entonner : *"Trois cierges ont été portés à l'Eglise... On est des victimes."* D'ailleurs, s'il lui restait des doutes, le comité de soutien du FN, l'association DGL (d'Ambrosio, Giglio, Lagier) qui n'hésite pas à les présenter comme des martyrs, a du achever de le convaincre.

MERCREDI 10 JUIN

Le sentiment que l'enquête a été menée jusqu'à son terme, déjà présent la veille, se confirme durant la retrospective des policiers Serge de Cesare et Ackermann chargés de l'affaire. Le plan détaillé des

lieux établit très clairement qu'il n'y a pas eu agression de la part des jeunes. Cette *"intifada à la française"* dont parlait Lagier au cours de sa première audition est balayée par le rapport des policiers, des experts en balistique qui ne trouvent pas une pierre, pas un impact suspect. Le jeune Ibrahim été tué par une balle. Un balle à cartouche dilacérante, particulièrement dévastatrice. Mais, le deuxième jour est surtout destiné à établir le profil des accusés.

**"Je suis un
français moyen...
j'ai une mentalité
orientale..."**

**Robert Lagier,
10 juin 1998**

Lagier tout d'abord. Pour lui le sentiment d'injustice semble se transmettre de père en fils. *"Mon père a placé ses revenus dans le pétrole, au moment de partir d'Algérie, ils étaient ruinés."* L'injustice est partout. En Algérie, Lagier bossait dans un labo photo mais à Marseille, il n'a jamais *"pu se réinsérer dans la même profession"*. Il a trouvé du boulot, certes, mais c'était pas dans des labos photos. Et puis en 93, il développe un cancer de la prostate. Pour le reste, *"Je suis le type même du français moyen, j'ai une mentalité orientale..."* déclare-t-il sans broncher, l'air de dire: avec un tempérament oriental, on sait jamais ce qui peut arriver. *"C'est un enchaînement de choses qui a conduit à la mort d'Ibrahim Ali. Si une de ces choses ne m'était pas arrivée, il n'y aurait pas eu ce drame"* croit-il pouvoir dire. *"Je n'avais pas eu d'engagement politique jusqu'à ce que je vois cet achar-*

nement contre le FN". Là non plus Lagier n'est pas responsable. En fait, il serait bien resté proche du PC qui l'avait aidé dans sa demande d'ASSEDIC si ces salauds d'anti-FN ne l'avaient pas en quelque sorte obligé à adhérer au FN. *"Pourquoi sont ils tous contre le FN ?"*, il ne comprend pas *"Lorsque j'ai été au meeting FN, rien ne m'a choqué. Il n'y a pas eu de commentaires sur le racisme. Le lendemain, les journalistes, dans leur compte rendu de meeting, ont tout manipulé, tout bricolé"*. Lui même n'est pas raciste... La préférence nationale ? Ben quoi, *"c'est logique"*. Le père de d'Ambrosio non plus n'a pas eu de chance. *"Mon père était légionnaire, italien, il n'a pas pu obtenir la nationalité française avant sa mort."* Limite, si c'est pas à cause de ça que d'Ambrosio a adhéré au FN... Un peu comme il explique *"mon père malade, à la fin de sa vie, buvait. Je suis devenu barman"*. Ca ne s'invente pas. Pour lui le FN *"C'est le seul parti à faire bouger les choses"*. Les déclarations sur les affiches qu'il colle, il s'en fout. *"J'ai un pistolet et un 7-65 (...)* L'important, *c'est que ça bouge, le FN dérange"*. Son slogan : *"La fin justifie les moyens..."* La preuve, *"J'ai un véhicule non assuré"*. Un vrai caïd. Giglio, enfin. Un père handicapé. Pressenti pour participer aux prochaines listes du FN, le parti lui verse de 3500 F depuis sa perte d'emploi. Lorsque l'avocat général les interroge sur le fonctionnement du FN, tous trois restent muets.

JEUDI 11 JUIN

L'interrogatoire se poursuit. Giglio donne sa version des faits sur ce qui s'est passé après le meurtre : *"Nous avons discuté quelques minutes au bas de l'immeuble. Lagier m'a dit qu'il avait tiré mais pas sur les jeunes, que je pouvais dormir tranquille"*. Alors il est rentré chez lui rassuré et il s'est couché. A mille lieues de dormir tranquilles ce soir là, les témoins des parties civiles se succèdent à la barre. Salim Soudjay évoque *"chibaco"*, le surnom donné à Ibrahim et qui veut dire *"tas d'os"*. Un jeune garçon de 17 ans si maigre qu'il en paraissait douze. Mais doté *"d'une très grande maturité"* ajoute son ami, Soulé Ibrahim. Il pleure. Lors de cette soirée, il s'était trouvé à quelques mètres de Lagier,

il voit l'arme pointée vers lui, entend le coup de feu, s'effondre quelques secondes pour faire le mort, puis se relève en face du colleur d'affiches qui actionne la culasse de son arme avant de déguerpir. Toute la soirée, leur groupe de musique, B Vice, avait répété un concert contre le Sida à Vitrolles. Chibaco jouait le rôle du mort dans une scénette... Ahamada Saïd l'entend crier derrière lui, "ils m'ont eu !", le voit tomber, agité de soubresauts, une demi-heure plus tard il décédera. Tous restent très affectés. Aladine Chamed confie: "*depuis ce soir là, je ne peux plus entendre un voiture ralentir derrière moi sans avoir peur*".

VENDREDI 12 JUIN

Lagier est à nouveau interrogé. S'il portait une arme à la cheville, c'est parce que "*c'était un jeu*", "*pour faire comme James Bond*" raconte-il. Mais pourquoi sortir de la voiture lorsqu'on est attaqué par des piétons? Pourquoi ne pas démarrer et filer tout simplement? C'est que Lagier n'a jamais brûlé un feu rouge. Et même dans un endroit désert, pour rien au monde il ne l'aurait brûlé ce feu rouge. Equipé de lunettes de nuit, de gants et son pistolet fixé à la cheville, il préfère tirer en direction des jeunes... pour les disperser et parce que selon lui: "*une embuscade était tendue, tout était bien organisé*". Après ça, pourquoi n'a-t-on retrouvé aucune pierres de la fameuse embuscade, qui les aurait enlevé? Lagier n'en sait rien. "*On s'est enfui*". Le feu devait être enfin passé au vert!

LUNDI 15 JUIN

Bernard Mole, l'employé municipal du Centre Mirabeau dépeint le groupe B Vice d'Ibrahim et de ses amis. "*Ils n'ont jamais posé de problème, c'était un groupe de musiciens connu sur la ville... ils assumaient l'encadrement des jeunes du quartier de la Savine*", "*C'était des jeunes calmes qui luttait contre l'agressivité*". Les auditions suivantes montrent que le carrefour des Aygalades n'en était pas à son premier accrochage. Fin 1994, devant le Modern bar, des clients harkis avaient déjà été tenues en joue par une passagère de la voiture blanche de Giglio, Laurence Termet qui donnait souvent un coup de main pour le collage des affiches. Mais le moment le plus intense de cette journée reste la déclaration de la petite fille de Lagier. Elle décrit un grand père raciste, l'amenant dès 8 ans, à l'insu de sa mère, au stand de tir pour lui apprendre à "*tirer sur les melons*". Sa mère, a été la

compagne du fils Lagier pendant dix ans. Aujourd'hui, elle raconte: "*Nous avons vécu la terreur*" Sous les invectives de Lagier, elle explique: "*lorsque nous avons entendu la nouvelle du crime, Julie a été persuadée que c'était son grand-père. Elle a même cherchée à changer de nom.*" A la fin de son témoignage, la mère de Julie viendra s'asseoir près des jeunes amis d'Ibrahim et sa famille. La petite fille de Lagier fond en larmes, la mère d'Ibrahim lui glisse discrètement un mouchoir;

MARDI 16 JUIN

Le jour de l'audition des témoins de moralité. Bruno Mégret est attendu, la salle est pleine à craquer. En tant que responsable FN de Marseille, M. Bauman raconte avoir appris l'incident sur France Info. Quelques coups de fils lui ont permis d'y voir plus clair. Au téléphone, Giglio, affolé, lui a demandé de le défendre. Les colleurs d'affiche sont restés environ 4 heures dans le cabinet de Bauman l'ancien avocat, avant de se constituer prisonniers. Lors de leurs premières auditions, ils font à l'unanimité état d'une agression à coups de pierres, de couteaux, de bâtons... Pourtant, aucune preuve de ce qu'ils avancent n'ont jamais été trouvées. L'après midi Bruno Megret commence par préciser qu'il bénéficie de l'immunité parlementaire et qu'il aurait donc pu s'abstenir de venir au procès. Il est vrai qu'une simple lettre à permis à Jean-Marie Le Pen de décliner l'invitation... Mais Bruno Mégret n'a pas la même stratégie. Il a trouvé une tribune et a préparé son discours. Après avoir exprimé une compassion de circonstance à l'égard de la famille d'Ibrahim Ali, il n'ose plus reprendre ses premières déclarations: "*si nos colleurs n'avaient pas été armés, ils seraient probablement morts*" mais varie "*s'ils ont tiré, c'est parce que dans leur esprit il se sont sentis menacés*". Puis, il s'en prend à la justice, à la presse, aux parties civiles qui "*attisent la haine sectaire comme celle qui existe aujourd'hui aux marches du palais*". La séance est suspendue à la demande de Mtre Pesenti en raisons des problèmes de santé de Lagier.

MERCREDI 17 JUIN

Lagier se fait porter malade toute la matinée. Seule la fermeté du Président du tribunal permet de faire reprendre l'audience à 14h. L'après midi les auditions de Mmes Bauman et Lagier mettent en lumière le système de valeur des épouses de militants FN. Mme Lagier évite toute

question et se contente de décrire son couple, uni, bien que faisant chambre à part, "*pour ne pas le déranger lorsque je regardais la télé*" explique Mme Lagier. Elle se dépeint comme une française moyenne et une catholique pratiquante. Son mari ne l'a pas tout de suite mise au courant de l'incident, "*pour ne pas la faire souffrir*" explique-t-il. Mais cela convient à Mme Lagier "*je m'occupe de la maison... Je ne m'occupe pas des affaires de mon mari*". Vient le tour de Mme Bauman, l'épouse du responsable de la fédération et la présidente de l'association de soutien aux trois accusés. Comme récit par coeur, son discours se limite à corroborer la version de son mari.

JEUDI 18 JUIN

Julie Lagier et sa mère témoignent à nouveau, toujours avec beaucoup d'émotion. Lagier ne conteste pas leurs témoignages et se contente de souligner la beauté de sa petite fille qu'il juge "*perdue*". Il s'effondre en larmes après la sortie des deux femmes. Trois experts en tracent ensuite successivement les portraits psychologiques des accusés. Giglio est jugé anxieux, faible, obsessionnel notamment en ce qui concerne la méticulosité et l'ordre. Pour l'expert, l'idéologie du FN joue le rôle d'un père, d'une famille substitutive. D'Ambrosio est décrit comme nerveux, émotif, susceptible et légèrement suicidaire, méfiant et sans nuances. L'esprit cow-boy en plus. Lagier, enfin, apparaît comme un nationaliste passionné, narcissique, auto-satisfait et doté d'une forte tendance à se surestimer, à se mythifier comme lorsqu'il déclare: "*Le jour on est venu prendre les armes chez moi (...)* c'est comme si on m'avait arraché les yeux".

VENDREDI 19 ET LUNDI 22 JUIN

Deux jours de plaidoiries. L'avocat général, Me Ceccaldi, analyse la logique des comportements, les mécanisme du meurtre ordinaire et de la propagande FN. Celle qui fabrique ces "*justiciers dans la ville*".

VERDICT :

15 ans pour Lagier
10 ans pour d'Ambrosio
3 ans pour Giglio.
Jugement en appel...

Ariele Nugon